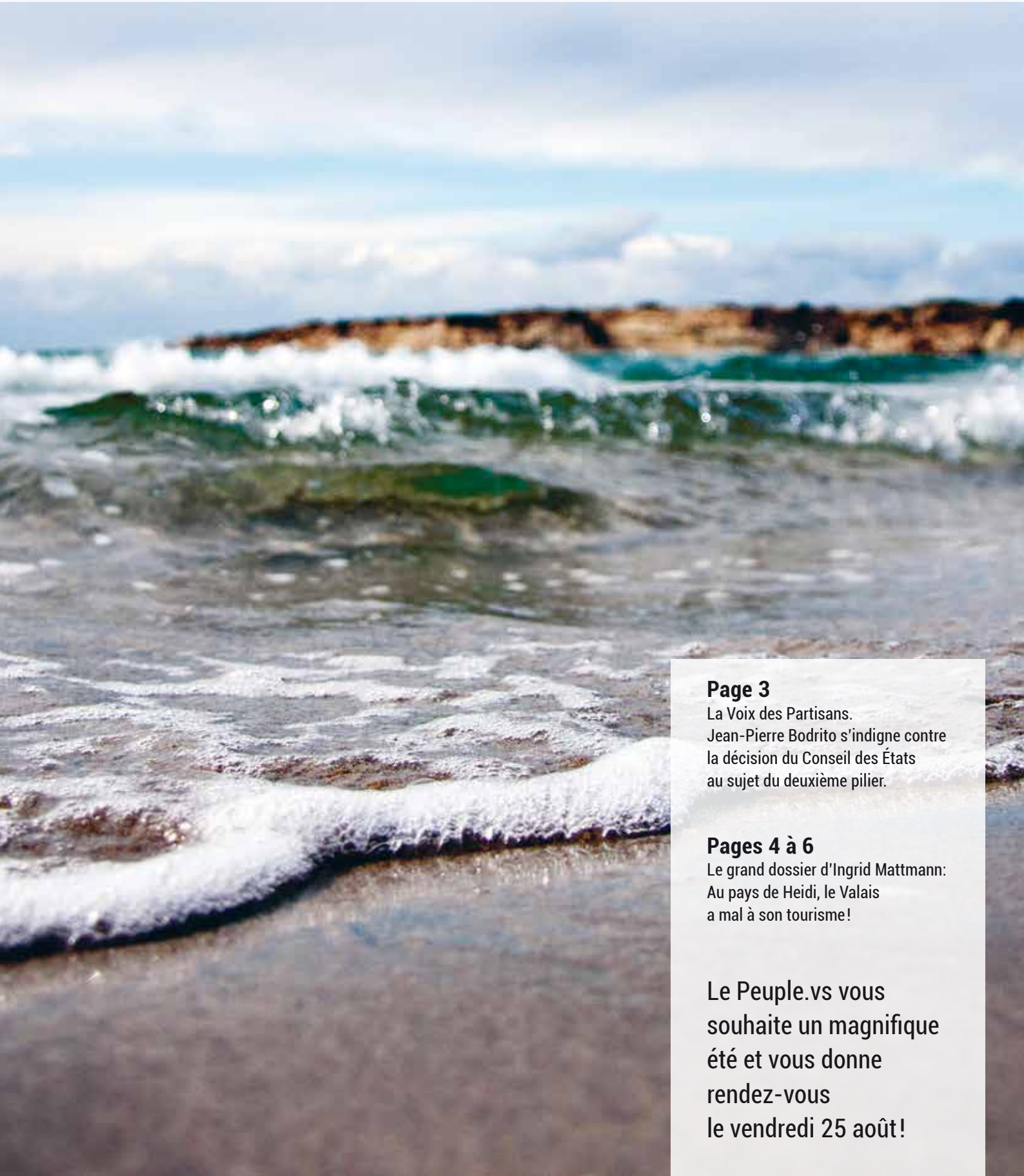




Parti socialiste
du Valais romand

le peuple.**VS**



Page 3

La Voix des Partisans.
Jean-Pierre Bodrito s'indigne contre
la décision du Conseil des États
au sujet du deuxième pilier.

Pages 4 à 6

Le grand dossier d'Ingrid Mattmann:
Au pays de Heidi, le Valais
a mal à son tourisme!

Le Peuple.vs vous
souhaite un magnifique
été et vous donne
rendez-vous
le vendredi 25 août!



Enfin!

Lors de la dernière session, le parlement a accepté au niveau du traitement un postulat interpartis rédigé par notre camarade haut-valaisan Marc Kalbermatten, demandant la création d'une assurance indemnités journalières maladie cantonale destinée aux chômeurs-euses. Nous attendons ainsi avec impatience la réponse et les propositions du Conseil d'Etat.

Ce problème est largement connu au niveau fédéral et ce serpent de mer parlementaire figure à l'ordre du jour des Chambres fédérales depuis près de quarante ans mais n'a pas pu, à ce jour, déboucher sur une solution consensuelle.

Nous avons ainsi la responsabilité de proposer une solution cantonale en l'absence de consensus fédéral, à l'image des cantons de Vaud et Genève, qui se sont dotés d'une assurance perte de gain maladie obligatoire restreinte aux personnes au chômage.

Actuellement, en cas de maladie, une personne au chômage ne bénéficie d'indemnités que pendant 44 jours. Ce droit une fois épuisé, ces personnes n'ont d'autre choix que de demander l'aide sociale et c'est parfaitement inacceptable.

Pour les collectivités publiques, le problème est également financier puisque, dans le Canton du Valais, ce sont évidemment le canton et les communes qui assument les frais financiers de l'aide sociale. Le problème est donc financier, à la fois pour les personnes concernées puisqu'elles se retrouvent confrontées à une précarité économique et pour les collectivités publiques, le canton et les communes, qui assument seuls le coût de cette absence d'assurance.

J'invite tous les syndicats, les associations concernées et les différents partenaires institutionnels à s'associer à cette démarche pour que le Conseil d'Etat se saisisse sérieusement et concrètement de ce dossier afin qu'une solution concertée soit enfin proposée.

Emmanuel Amoos

Edito | Rideau!



Chère lectrices, chers lecteurs, après quatre années à la tête du journal du PSVR, je vais donc passer la main. Un brin de lassitude, une impression de seriner toujours un peu les mêmes histoires, une sensation de déjà-vu et surtout la conviction qu'il est grand temps de confier le destin de ce bimensuel à des forces plus vives. Alors, « en guise de viatique, une ultime ... », comme chantait naguère Brassens. Et permettez-moi, avant de quitter la scène, de vous adresser quelques mots qui pourraient former comme une sorte de « credo » politique.

Je le disais dans mon premier édito d'août 2013: mes convictions de gauche viennent de mon contexte familial et, pour une bonne part, de mes lectures des romanciers dits « sociaux » du XIX^e siècle: le Hugo des *Misérables* et le Zola de *Germinal* pour l'essentiel. Pendant longtemps, en réalité jusqu'à ma « prise de rôle » comme rédacteur en chef d'un journal politique, je suis resté dans l'observation, le commentaire du Café du Commerce et les palabres entre amis. Mais sans faille, je votais à gauche.

Et puis vint ce travail pour *Le Peuple.vs* et pour le PSVR. J'y ai pris du plaisir et j'ai considéré que c'était enfin de ma part un peu de militantisme. Certes, cela reste du papier et du blabla, mais il faut réaffirmer haut et fort l'importance de cet « organe du parti », comme l'on dit lors des congrès, alors que tous les autres cantons romands ont perdu le leur. Et si je devais faire un vœu pour la suite des opérations, je dirais que les militants de base ainsi que les instances du parti pourraient encore mieux utiliser ce journal pour s'exprimer.

Reste un regret, mais il est de taille: que le PSVR n'ait pas su élever la voix et s'affirmer fièrement face au fonctionnement quelque peu autoritaire et égo-centré de nos compatriotes d'Outre-Raspille, notamment lors de l'élection au Conseil d'Etat. La force de la voix francophone du socialisme valaisan n'est pas à la hauteur de la puissance de son électorat. Il faudra bien un jour mettre sur la table tout cela, dire si l'on veut continuer à travailler de cette manière avec le SPO, bref nous affirmer en tant que parti socialiste du Valais romand. Sans cela, comme cette fois-ci avec Stéphane, nous n'aurons jamais de Conseiller d'Etat du Bas.

Pour terminer, je remercie de tout cœur celles et ceux qui m'ont permis de mener à bien ce journal et souhaite à celle qui me succède à ce poste, Barbara Lanthemann, plein succès.

Bel été à toutes et à tous!

Pierre Nicolet



Le vengeur masqué

Une fois n'est pas coutume, le vengeur s'attaque au *Peuple.vs*! Mais, rassurez-vous, juste pour une petite bourde, une de ces vétilles qui échappent à l'œil aguerré et acéré des correcteurs. Rien de grave, un petit clin d'œil légèrement ironique.

En page 8 du numéro 95 du 2 juin, était insérée une convocation à l'assemblée de la coopérative du *Peuple.vs*. Le signataire en était Gaël Bourgeois. Rien de

bien tonitruant jusque là. Mais notre « Bovernion » a été affublé d'une fonction plutôt étrange, puisqu'il était qualifié de « résident de la coopérative »! Certains lecteurs se sont posés des questions: Gaël dort-il régulièrement dans les locaux de la Maison du Peuple? Est-ce que ce poste de « résident » est à disposition de tout un chacun? Bref, étonnement général. La réponse n'est (heureusement ou malheureusement) que typographique: un « p » a sauté dans le feu de l'action et c'est bien volontiers que nous rendons à Gaël son poste de président de la coopérative!



La Voix des Partisans | Mais comment ont-ils pu oser ?



Le Conseil des États a donc décidé de ne plus autoriser les travailleuses et travailleurs de ce pays à retirer en capital, une fois l'âge de la retraite atteinte, le pécule qui leur appartient, et qu'elles et ils auront mis parfois quarante ans de labeur à mettre de côté.

Il s'agit des économies de toute une vie, d'une partie de salaire qui leur aurait été nécessaire, mais qui leur faisait espérer une retraite sans trop de tracas financiers. La part patronale, souvent supérieure aux 50% légaux, était un avantage salarial, vendu tel quel, et qui rendrait le larcin encore plus grave. Cette décision qui doit encore recevoir l'aval du Conseil national, ne concernerait que la partie obligatoire, soit les salaires inférieurs à 84 000 francs. Par contre, la partie «sur-obligatoire» ne serait pas concernée par cette restriction. Cette idée lumineuse pénaliserait donc uniquement les bas revenus. Ça vous étonne ?

Se faire trander de la sorte par un simple vote me met hors de moi.

Mais qu'advierait-il des sommes importantes économisées par les grandes institutions de prévoyance lors du décès prématuré de retraités ? Je vous le donne en mille. Elles viendraient augmenter leurs réserves, mais ces sommes ne seraient pas

systématiquement redistribuées aux assurés. Une bonne partie d'entre elles serait reversée aux actionnaires des Assurances gérant nombre d'institutions de prévoyance, au service desquelles on dénombre pléthore de lobbyistes ou représentants du «Peuple» à Berne.

Il est à noter que les caisses autonomes ou semi-autonomes ne sont de loin pas favorables à ce vol autorisé. Un nouveau pensionné retirant tout ou partie de son 2^e pilier allègera sa caisse de pension, les comptes étant complètement ou partiellement clos, selon l'importance du prélèvement.

Et quelle vision cette décision donnerait-elle du 2^e pilier ? L'impact négatif sur l'attrait des institutions de prévoyance dissuaderait certainement nombre d'assurés d'engager leurs épargnes en effectuant des rachats d'années.

Et que penseraient les personnes dont la santé défaille en apprenant ces pillages à leurs dépens, eux qui déjà se préoccupent de leur espérance de vie ?

J'ose espérer que les forces socialistes et progressistes de notre parlement sauront, le moment du vote venu, penser aux attaques incessantes que les assurances sociales subissent en ces temps difficiles où la solidarité a du plomb dans l'aile.

Les élus du Peuple, responsables de cette décision, tirent à boulets rouges sur des ambulances. Quelle que soit leur appartenance politique, j'exhorte ici les conseillers nationaux à ne pas

confirmer le vote des sénateurs. Ils ne peuvent spolier de la sorte les travailleuses et travailleurs qui, au terme d'une longue vie de labeur, pourraient choisir quelle partie de LEURS économies elles et ils pourraient recevoir, quels rêves, elles et ils pourraient réaliser... Et leur permettre à elles et ils, de quitter cette vie, en laissant un petit quelque chose des économies de toute une vie à leurs descendants.

J'ose espérer que les forces socialistes et progressistes de notre parlement sauront, le moment du vote venu, penser aux attaques incessantes que les assurances sociales subissent en ces temps difficiles où la solidarité a du plomb dans l'aile.

Sinon, notre rose serait-elle à ce point fanée ?

Jean-Pierre Bodrito
Sion



Le coup de griffe

LE RIDICULE NE TUE PAS

Mais s'il tuait, ça serait l'occasion de repartir à zéro pour nos services secrets.

Il y a déjà longtemps, l'ambassade des USA téléphonait à Delamuraz pour l'informer que M^{me} Kopp utilisait une cabine téléphonique pour informer son mari.

Il y a eu l'histoire de notre armée secrète dont la mission était d'organiser la résistance intérieure en cas d'occupation, tellement secrète que le Conseil fédéral a fait semblant de n'en rien savoir.

Lorsque notre conseiller fédéral Hans-Rudolf s'est rendu en Libye pour tenter de sortir nos otages des griffes de Kadhafi, c'est ce dernier qui lui a expliqué que nos services secrets tentaient de les exfiltrer ; ils

devaient faire semblant de se noyer en mer pour être récupérés par nos hommes-grenouilles...

Aujourd'hui c'est l'histoire de Daniel M., notre espion mandaté pour trouver l'origine des fuites bancaires en faveur de l'Allemagne. Le ministère public fédéral, pas informé, lance une enquête et le fait arrêter. Daniel, relâché, retourne en Allemagne, qui, informée indirectement par notre procureur fédéral, l'arrête.

Face à cette pantalonnade, interrogé, Guy Parmelin ne répond pas (il ne parle pas allemand, dit-il) et c'est Burkhalter qui annonce que c'est un coup d'Ueli Maurer qui finit par avouer être au courant de cette mission. Pendant ce temps-là le secret bancaire est abandonné sans obte-

nir que nos concurrents fassent de même.

Nos services secrets livrent aussi des données sensibles aux Russes et quand ils reçoivent des informations relatives au terrorisme, ils citent leurs sources: le Mossad...

Si on regarde du côté de notre défense face aux cyberattaques, on nous répond que c'est l'Armée qui s'en charge. On est très rassuré: notre Armée dilapide des millions, par dizaines, pour abandonner des projets ratés ou non compatibles entre eux.

Y en a point comme nous !

Bernard Attinger
Sion

Le dossier d'Ingrid Mattmann | Au pays de Heidi, le Valais a mal à son tourisme !



Origine et évolution

Depuis environ 150 ans, la Suisse est une destination touristique, avec la conquête des Alpes (Jungfrau 1811, Cervin 1865).

Des routes sillonnent les cols alpins et les nouveaux moyens de transport, en particulier le chemin de fer, ouvrent les Alpes au tourisme de masse.

Le paysage grandiose des Alpes est la matière première, la raison d'être et le moteur économique du tourisme.

Avec l'affluence des adeptes de la glisse, puisque le ski est la première attraction en montagne, des constructions sortent de terre et poussent comme des champignons. Le béton remplace les mayens de Grand-Papa dans les nouvelles stations!

La ville vient à la montagne!

Les promoteurs immobiliers, les entreprises de construction se frottent les mains, les résidences secondaires se vendent à la pelle.

Il faudra une initiative déposée et acceptée en mars 2012 par le peuple, «la Lex Weber», du défenseur de la nature Franz Weber, «pour en finir avec les constructions envahissantes de résidences secondaires».

L'initiative propose d'ajouter un article 75a à la Constitution fédérale limitant à 20% du parc des logements et

de la surface brute au sol habitable le nombre accepté de résidences secondaires pour chaque commune.

Or, les Valaisans ont rejeté massivement l'initiative. Et pour cause: cela limite dorénavant toute construction de résidences secondaires à bien des régions, qui ont déjà un quota de 80%, Val d'Anniviers entre autres).

Les « lits froids », un gâchis écologique et une aberration économique

Les résidences secondaires en Valais ont mis à jour un véritable revers de la médaille. En effet, une grande majorité se révèle être des « lits froids » – ainsi sont appelés les logements qui sont rarement, voire jamais, occupés par leurs propriétaires.

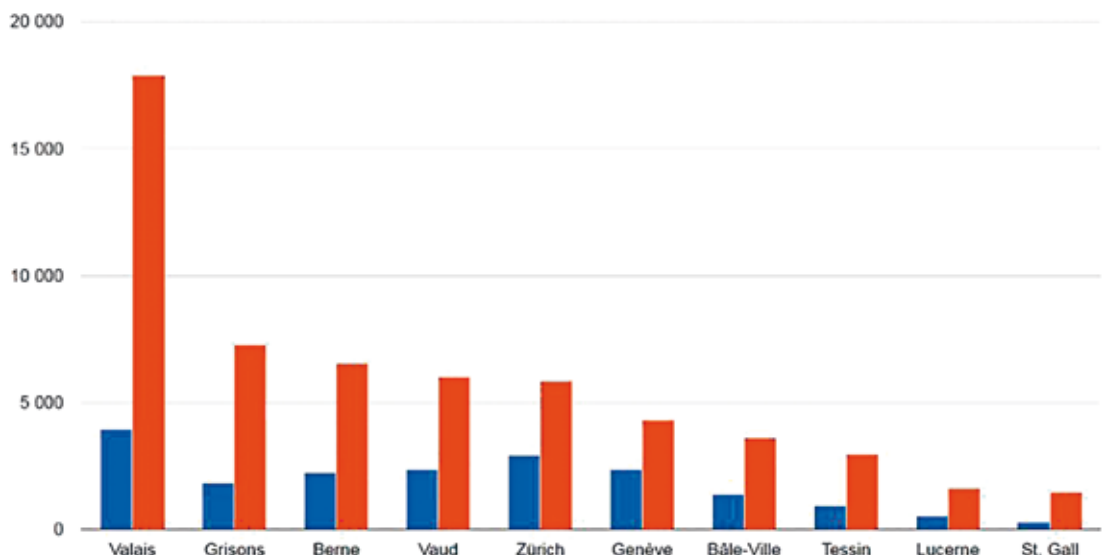
S'il n'existe pas de statistiques officielles précises donnant un pourcentage de « lits froids » en Suisse, et à fortiori en Valais, l'OFS (l'Office fédéral de la statistique) annonce quelques 420 000 logements habités temporairement (12%), selon le dernier recensement effectué en 2000. Les can-

LACS, FORÊTS, MONTAGNES ET AIR PUR: LA SUISSE DISPOSE DE NOMBREUX ATOUTS POUR ATTIRER LES TOURISTES.

Or, depuis quelques décennies, l'hôtellerie helvétique et valaisanne affronte une crise: franc fort, lits froids, installations vétustes, Lex Weber, réchauffement climatique (faible enneigement), ainsi qu'un accueil mitigé seraient les principaux facteurs d'un tourisme malade. La Suisse et le Valais en particulier ont mal à leurs stations. Aujourd'hui, et pour demain, il y a urgence de remédier à cette situation: se diriger d'un tourisme de construction à un tourisme de développement durable.

Tous les acteurs doivent se donner la main pour que cet important secteur de l'économie suisse, et surtout valaisanne, retrouve ses lettres de noblesse car, pour le Valais, le tourisme reste une priorité économique.

Top 10 des cantons en nombre de lits disponibles



tons les plus touchés sont les Grisons et... le Valais, avec respectivement 37 et 36% du parc de logement total. Les villages de Saint-Luc et Grimentz (Val d'Anniviers) totalisent à elles seules plus de 80%.

Les promoteurs immobiliers, les entreprises de construction se frottent les mains, les résidences secondaires se vendent à la pelle.

Pour pallier le manque à gagner, certaines communes (Val-d'Illiez et Champéry) ont mis en place des taxes pour des résidents de moins de deux mois par an. Ce qui fait grincer des dents et provoque de nombreux recours.

Des lits froids en lits chauds, ou l'ère Airbnb

AirBed & Breakfast (matelas pneumatique et petit déjeuner), c'est une plate-forme communautaire payante de location et de réservation de logements de particuliers). Le Valais est le champion suisse d'utilisation de cette plate-forme.

Selon une analyse réalisée par l'Observatoire valaisan du tourisme (OVT), la plate-forme de location de logements par internet représente 56% de l'offre hôtelière cantonale, avec la croissance la plus marquée de Suisse: + de 400% d'augmentation entre fin 2014 et fin 2016.

Périodes des vaches grasses, périodes des vaches maigres!

De 2005 à 2009, les nuitées progressent régulièrement de 4 209 759 à 4 392 327, pour baisser aussi régulièrement dès 2010. En 2016, on affiche 3 668 568 nuitées, soit une perte de près de 1 000 000 de nuitées. La petite hôtellerie principalement en pâté. Selon hotelleriesuisse, le nombre de 3 étoiles est passé de 1007 à 903 entre 2007 et 2015.

La parahôtellerie (camping, gîtes

ruraux, chambres d'hôtes, meublés, résidences hôtelières) a pris une bonne part du marché, offrant aux touristes des infrastructures à moindre coût.

Le franc fort pénalise le tourisme

Des années fastes au désastre: comment un secteur entame une chute libre?

C'est la faute au franc fort!

Déjà en 2011, la force du franc et une météo capricieuse pèsent sur l'hôtellerie suisse, avec un recul de 2% des nuitées par rapport à l'année précédente. Si les indigènes sont plus ou moins restés fidèles, les séjours des touristes étrangers affichent un recul de 2,5%.

En abolissant en 2015 le taux plancher de 1 fr. 20 pour un euro, mis en place en septembre 2011, la Banque nationale suisse (BNS) ne facilite pas le retour des Européens.

En effet, le franc fort rend les hôtels helvétiques et le tourisme en général bien plus chers que ses voisins.

C'est une crise sans précédent pour l'hôtellerie helvétique de milieu de gamme. Au cours des vingt dernières années, un cinquième des hôtels suisses a disparu.

Un accueil plus que mitigé

«Le Valais n'est pas irréprochable»¹: «Le franc est fort, alors les touristes boudent le Valais. C'est forcément le nœud du problème, puisque nous faisons tout juste...». En juillet 2016, un

article «Si je veux fermer plus vite, je ferme» dans le Nouvelliste défraie la chronique. Romain Carrupt, journaliste stagiaire, y relaie la critique d'un client valaisan suite à un mauvais accueil de la gérante de la buvette du glacier du Trient.

Cette tenancière avait refusé de servir une assiette froide plus d'une heure avant la fermeture officielle.

Jugé inadmissible par beaucoup d'internautes, l'article a fait le buzz, sur Facebook notamment.

Alors que les clients se font rares, certains devraient revoir leur politique d'accueil. Aujourd'hui, il est simple de signaler son mécontentement via les réseaux sociaux. Et régulièrement nous assistons à des partages

C'est une crise sans précédent pour l'hôtellerie helvétique de milieu de gamme. Au cours des 20 dernières années, 1/5 des hôtels suisses a disparu.

de critiques, qui stigmatisent l'établissement se souciant bien peu de sa clientèle.

En outre, le site web américain, Tripadvisor, offre des avis et conseils touristiques émanant de consommateurs sur des hôtels, restaurants, villes et régions, lieux de loisirs, etc. à l'international.

À l'heure du numérique, il est donc très facile de se procurer des renseignements sur des hôtels, restaurants, bars et autres pizzerias, à fréquenter ou au contraire à éviter.

À l'heure où la concurrence est rude et la clientèle rare, on ne peut que se réjouir que les «pas fréquentables» soient montrés du doigt, en espérant ainsi revoir le sourire sur le visage des professionnels du tourisme.

Interview

Quel avenir pour le tourisme en Valais?



Sarah Constantin, députée au Grand conseil, membre de la Commission de l'agriculture, du tourisme et de l'environnement (ATE), répond à quelques questions.

– Pourrais-tu me dire quels sont les sujets que vous abordez en ce moment en lien avec le tourisme?

SC – Membre de la commission ATE depuis deux mois, nous avons, pour l'instant, eu exclusivement des séances concernant l'agriculture et l'environnement. Cependant des dossiers tels que le plan directeur cantonal, concernant de près le tourisme. En effet, l'application de la LcAT aura une incidence sur la manière de faire du tourisme, particulièrement dans les communes de montagne. C'est, pour l'instant, le seul dossier qui touche au tourisme auquel j'ai eu à faire. Il suffit de jeter un œil sur la répartition des services qui ont un lien avec cette commission pour se rendre compte qu'on y parle assez peu de tourisme. Nous sommes donc en droit de nous poser la question: qui traite ce sujet?



¹ Romain Carrupt, journaliste stagiaire au Nouvelliste, article paru le 20 juillet 2016



– La loi sur les remontées mécaniques (loi sur l'encouragement)¹ devait être votée mi-février dernier. Qu'en est-il à l'heure actuelle?

SC – Cette loi doit passer en seconde lecture puis être à nouveau présentée au Grand conseil. Lors de la session de mars, ce projet n'avait pas réuni de majorité. Tel qu'il a été présenté, il ne satisfait ni les politiques ni les acteurs du tourisme d'hiver. En effet, cette loi avec les contraintes qu'elle comprend, n'aurait d'impact positif que pour les grandes sociétés de remontées mécaniques. Je crois qu'il est nécessaire de trouver une manière de soutenir également les moyennes exploitations. Je doute qu'une solution dite «à fonds perdus» puisse en réunir une à l'avenir. Personnellement, résidente du Val d'Anniviers, commune de montagne vivant du tourisme, je suis pour une aide aux remontées mécaniques. Cependant la solution des fonds perdus reviendrait à ouvrir la boîte de Pandore et l'État ne peut se le permettre, ni en période de restriction budgétaire, ni en période dite «de vaches grasses». Il conviendrait d'aider le développement, mais surtout le renouvellement de notre manière de faire le tourisme. L'État peut jouer un rôle d'encouragement, mais pour cela il doit être proactif, dynamique et innovant. Le système de l'arrosoir n'a

jamais été et ne sera jamais l'apanage de l'Alliance de gauche.

– Sur Canal 9, en novembre 2016, dans le «débrief», vous aviez, entre autres, échangé sur la manifestation à Cry d'Err (domaine skiable de Crans-Montana, nouveau lieu alliant animation, musique et gastronomie) que tu soutenais et tu avais fait un parallèle avec les stations de Zermatt et Saas Fee, en les citant comme «modèles» à suivre. C'est-à-dire?

SC – Si j'ai cité ces stations en exemple, c'est parce que je pense qu'il est nécessaire de s'en inspirer. Évidemment, le modèle haut-valaisan, tel qu'il existe aujourd'hui à Zermatt ou à Saas Fee, ne sera certainement jamais «égalé» dans le Valais romand, car nous n'avons pas misé sur la même forme de tourisme. Quand ces stations misaient sur l'hôtellerie, encourageaient les jeunes à reprendre les commerces locaux, n'ayons pas peur des mots, nous bâtissons des lits froids à tour de bras. Il convient aujourd'hui de nous renouveler, toute la classe politique s'accorde à le dire. Il s'agit d'utiliser les infrastructures présentes, de développer le tourisme estival là où l'accent n'est aujourd'hui mis que sur la période hivernale. Finalement mon enthousiasme au sujet du projet Cry d'Err découle de son côté «jeune». Il est judicieux, pour une station de sports d'hiver, d'attirer une clientèle

jeune tout en continuant à choyer le tourisme familial. Ce projet remplit totalement ces deux fonctions.

– Enfin, toi qui pratiques de nombreuses activités sportives, que verrais-tu comme innovation, ou nouvelles activités pour contrer le manque de neige, et encourager le développement du tourisme en Valais?

SC – Il est difficile pour moi, skiant depuis mes 3 ans, ayant fait de la compétition, ayant enseigné à l'École suisse de ski de Grimentz, d'imaginer qu'il faudra un jour une alternative à ce sport que je chéris. Malgré tout, en tant que politicienne, je me dois de voir l'avenir avec une certaine clairvoyance. Selon moi, le glas du ski n'a pas encore sonné, ce modèle touristique a encore de belles années devant lui. Il convient de négocier habilement le virage entre un tourisme de construction, qui fut notre modèle jusqu'à présent, et un tourisme d'exploitation qui est le seul modèle viable à l'avenir. En ce qui concerne le potentiel manque de neige, n'oublions pas que nous avons bâti les remontées mécaniques sur nos montagnes, et elles seront toujours là pour y pratiquer d'autres sports, quoi qu'il adienne des conditions météorologiques. À travers son slogan «Un monde à explorer», l'office du tourisme suédois laisse entendre que les merveilles de son pays sont accessibles et disponibles pour tout un chacun. À l'heure où le bétonnage

des Alpes semble arrivé à son terme, il ne tient qu'à nous de vendre à l'international le rêve que nos montagnes offre, avec toutes les possibilités que cela implique. Finalement pour citer un exemple, parlons du vélo de descente, sport en vogue qui est praticable l'été dans les mêmes lieux où nous pratiquons le ski l'hiver.

– Quel avenir pour le tourisme en Valais?

SC – Des «actes», en réflexion sur les problèmes valaisans du tourisme, notamment avec plusieurs partenaires de l'Association «altitude 1400» tels que: «La montagne fréquentable douze mois par an?»; «Décider le tourisme au-delà du clocher»; «Comment réchauffer nos chalets et nos villages?»; «Paysage tant aimé, paysage maltraité» et encore: «Là-haut c'est beau, mais c'est loin...», visibles sur leur site, sont des pistes à explorer.²

Ingrid Mattmann



Commentaire

Le Valais regorge de richesses: culture, infrastructures sportives, monuments historiques, terroir, paysages, patrimoine, traditions multiples. Et si son tourisme se meurt c'est, peut-être, parce qu'il ne sait pas vendre ces richesses. Le Valaisan est un peu «froid», il se met en retrait vis-à-vis de «l'étranger» qui vient «envahir» son territoire. Or, le Valaisan a besoin de l'«étranger», de celui qui fait marcher le commerce, de celui qui, de retour au pays, ventera son séjour et en fera la promotion.

La Suisse et ses cantons gardent une image internationale très forte en matière de stabilité, de sécurité, et de discrétion aussi.

Sachons utiliser à bon escient de cette image, en transformant aussi une discrétion «froide» en une discrétion «chaleureuse»!

Un client aimé, un client choyé est un client fidèle!

Le slogan «Valais gravé dans mon cœur» doit se vendre bien au-delà des gorges de Saint-Maurice.

Les étoiles de son étendard seront aussi celles que l'on gagnera dans les classements d'un tourisme de qualité!

Ingrid Mattmann

¹ 157 millions d'aide à fonds perdus sur 10 ans

² altitude1400.ch



Chronique des Jeannes



Deux films à voir absolument

– Pendant la pause d'été, il y a deux films à voir absolument: **I am not your negro** de l'Haïtien Raoul Peck, 2016, qui retrace la lutte des Noirs américains pour les droits civiques, de l'esclavage à nos jours, 400 ans d'oppres-

sion, à partir d'un texte inédit de James Baldwin.

– Et, naturellement, **Die göttliche Ordnung** (L'ordre divin) de la Suisse Petra Volpe (scénariste de Heidi), décrivant la lutte d'un groupe de femmes en Appenzell pour l'obtention du droit de vote.

– Ce film a été primé à trois reprises au festival du film de Tribeca à New York et a obtenu trois Quartz lors de la cérémonie du cinéma suisse 2017: meilleure actrice, Marie Leuenberger, meilleur rôle secondaire, Rachel Braunschweig et meilleur scénario, Petra Volpe elle-même.

– Il est sorti en mars en Suisse allemande et arrivé sur les écrans romands dès le 7 juin. En deux mois, il a atteint 225 000 entrées, ce qui le place dans le top 5 des meilleurs films suisses depuis dix ans.

– Nous sommes en 1971, année de la votation (par les seuls mâles du pays)

sur le droit de vote féminin. Nora vit avec son mari et ses deux fils dans un paisible village d'Appenzell, où l'on a peu senti les bouleversements du mouvement de Mai 68. Pourtant, la paix dans les chaumières et dans son propre foyer commence à vaciller quand Nora se lance, avec quelques camarades au caractère bien trempé, dans le combat en faveur du droit de vote des femmes, malgré tous les obstacles.

– À l'époque, les femmes n'avaient pas droit à l'indépendance financière. La loi permettait à leur mari de leur interdire de travailler. Certaines d'entre elles, sous prétexte qu'elles menaient une vie dépravée, étaient internées. C'était il y a 46 ans. Autant dire le Moyen Âge.

– Petra Volpe fait d'un sujet sérieux et historique une comédie politique rondement menée. On s'exclame, on rit, on est aussi souvent au bord des larmes devant les propos machistes et rétro-

grades de certains hommes.

– « Tu n'as pas le droit de travailler sans mon accord », lance le mari, si fier de ses prérogatives de mâle suisse, et sûr de son bon droit d'essence divine.

– L'obtention de l'égalité est un long chemin, une histoire violente, pour les Noirs comme pour les femmes.

– Durant *I mot your Negro*, je ne cessais de faire des parallèles avec la condition des femmes qui, elle aussi, malgré les avancées inscrites dans la loi, ne progresse guère. Les Noirs restent inférieurs dans l'esprit d'une majorité de Blancs; les femmes restent inférieures dans l'esprit d'une majorité de mâles, de toutes les cultures. Elles aussi subissent les stéréotypes, les moqueries, les insultes, les humiliations, le mépris, les violences physiques.

– La lutte pour l'égalité est un engagement universel, quotidien et sans fin.

LES JEANNES



Parti Socialiste
du Valais Romand

Parti socialiste
vaudois



Communiqué de presse du 9 juin 2017

Annnonce de suppression de postes à Bombardier

Le Parti socialiste vaudois et le Parti socialiste du Valais Romand sont inquiets de l'annonce de la suppression de 650 postes de travail en Suisse faite par l'entreprise Bombardier. Le site de Villeneuve sera particulièrement touché par ce licenciement collectif. Cela concerne des emplois de travailleurs domiciliés aussi bien dans le Chablais vaudois que le Chablais valaisan, région où l'on dénombre plus de 2000 chômeurs. Le PS s'étonne principalement de cette annonce alors que l'entreprise Bombardier avait profité d'efforts conséquents du Canton de Vaud pour maintenir des postes de travail. Le PS s'engagera pour la sauvegarde des emplois auprès des employé-e-s et des syndicats.

L'annonce de suppression de 650 postes en Suisse par la multinationale canadienne Bombardier choque et surprend, alors que l'entreprise avait décroché le « contrat du siècle » des CFF pour la construction de cinquante-neuf trains, contrat de 1,9 milliard de francs. L'assemblage de ces trains s'effectue sur le site de Villeneuve. Le PS rappelle que le Canton de Vaud avait fait des efforts conséquents pour favoriser le maintien de places de travail. Il s'était notamment engagé pour que Bombardier obtienne ce marché du siècle. De plus, il avait négocié en 2013 avec le concurrent Stadler pour sous-traiter une partie de la commande pour trois compagnies vaudoises et pour les Transports publics

fribourgeois. Enfin, il avait accepté de prolonger la durée de chômage technique. De même, les salarié-e-s avaient déjà fait de nombreux efforts,

L'annonce de suppression de 650 postes en Suisse par la multinationale canadienne Bombardier choque et surprend.

notamment en acceptant d'augmenter leur nombre d'heures de travail.

Après la suppression de 90 emplois chez Egokiefer, la fermeture de Tamoil et la suppression de 116 postes de travail chez Syngenta en 2015, le

Chablais continue à payer un lourd tribut aux restructurations dans le secteur industriel. C'est pourquoi le Parti socialiste vaudois et le Parti socialiste du Valais Romand soutiennent les syndicats et le gouvernement vaudois dans leurs démarches visant à limiter les licenciements et la défense des intérêts des salariés touchés par cette annonce de restructuration massive. En outre, le PS demandera au Canton de Vaud de faire toute la lumière sur les accords passés avec Bombardier pour savoir si les termes de ceux-ci ont été respectés par la multinationale canadienne, qui mène en ce moment une restructuration mondiale. Il demande que le Conseil d'État s'engage de manière déterminée dans ce dossier.



CONCOURS

Solution au concours du numéro 95 du 2 juin 2017: la photo-mystère (un peu petite, désolé) représentait l'Abbatiale de Saint-Gall (à côté de la magnifique bibliothèque, à visiter de toute urgence!)

Nous avons reçu huit réponses exactes. Le sort a désigné comme gagnante: *M^{me} Geneviève Constantin de Delémont* qui recevra le livre de Jean-Claude Rennwald, *Français, je ne vous comprends pas*.

Aujourd'hui, **DES MOTS CROISÉS**. Une fois la grille résolue, vous réunirez les cases numérotées et vous trouverez le mot-mystère.

Les réponses doivent nous parvenir au plus tard le **vendredi 23 juin 2017** par courrier électronique à l'adresse: redaction@lepeuplevs.ch, par voie postale à Pierre Nicolet – Rue du Milieu 1 – 1908 Riddes ou par SMS au 079 437 42 02.

Horizontal

- I. Moins fort que l'adieu
- II. Nébuleuses
- III. Supprimait – Sigle qui est censé orienter
- IV. Refuges – En bois, en cuivre, et parfois aussi de velours!
- V. Elle a été si violente qu'elle s'est disloquée! – Rivière helvétique
- VI. Sigle d'un parti allié et même ami – On le pique parfois
- VII. Subjonctif auxiliaire inversé – Tempéré, mais bouleversé
- VIII. Décores – Partie de cathédrale
- IX. Un Corse y a décroché une victoire – Note

Vertical

1. Ordre du rédacteur en chef!
2. Certaines personnes nous en donnent
3. Action équestre – Prénom en langue originale
4. Énoncées – Initiales du chef de groupe de l'AdG au Grand Conseil
5. Habille – Voiles
6. Conjonction – Quand «perd» perd son début!
7. Protégeaient
8. Qualifie parfois la poste
9. Devraient désigner des gens fair-play

1 2 3 4 5 6 7 8 9

I	2					5			
II								9	
III									
IV	7								
V									
VI						3			8
VII									
VIII				6					1
IX			4						

LA POSTE

JAA CH-1950 Sion 1

le peuple.**vs**



Le groupe socialiste des chambres fédérales en visite en Valais le 7 juin dernier.



MÉMENTO 2017

>> 20 juin <<

SION | MAISON DU PEUPLE
| 18 H 00

Comité directeur

>> 20 juin <<

SION | MAISON DU PEUPLE
| 19 H 00

Conseil de parti

>> 23 août <<

SION | MAISON DU PEUPLE
| 19 H 00

Comité directeur

>> 25 août <<

**Premier numéro du Peuple.
vs après la pause estivale!**

BON ÉTÉ À TOUS!

Bimensuel – 5^e année | www.lepeuplevs.ch | **Rédaction:** Pierre Nicolet – Rue du Milieu 1 – 1908 Riddes – redaction@lepeuplevs.ch | **Abonnement annuel:** CHF 90.– | **Abonnement de soutien:** CHF 120.– | **Abonnement pour les membres JSVR:** CHF 50.– | **Tarifs de publicité:** CHF 200.– (1/8 page) / CHF 400.– (1/4 page) / CHF 800.– (1/2 page) / CHF 1600.– (page complète) | **Administration et publicité:** Le Peuple.VS – Rue de Conthey 2 – 1950 Sion – M 079 443 76 41 – abonnement@lepeuplevs.ch – publicite@lepeuplevs.ch